



FEDERATION DES TRAVAILLEURS DES INDUSTRIES DU LIVRE, DU PAPIER ET DE LA COMMUNICATION

Montreuil, le 24 mai 2006

Aux camarades :

- Marc Norguez, secrétaire général du SGLCE
- Laurent Jourdas, délégué syndical central NMPP
- Pascal Le Boulch, secrétaire général du syndicat CGT-SPPS
- Gérard Fabert, secrétaire général UFICT LC

Cher camarade,

Le bureau fédéral du 23 mai a pris connaissance d'un courrier de la direction de Société Presse Paris Services (SPPS), adressé à la Fédération en la personne de Michel Muller, son secrétaire général, concernant les élections professionnelles qui doivent se dérouler le 28 juin 2006.

A cette occasion, le bureau fédéral constate que notre fédération, et la CGT en général, se trouvent confrontées au risque de l'existence de deux listes formées au nom de la même confédération.

Le bureau fédéral considère que toutes les parties doivent se rencontrer sans délai afin de créer les conditions pour que ne soit présentée aux suffrages des salariés qu'une seule liste CGT, pour de ne pas faire le cadeau aux directions patronales d'un déchirement public et désastreux, devant les tribunaux notamment.

Le bureau fédéral estime qu'il ressort de ses compétences et de son devoir de convoquer une telle réunion, qui se déroulera en présence d'un membre de la direction confédérale, mise en place par notre 48e congrès.

A cet effet, pour respecter l'impératif absolu d'urgence en la matière, nous te convions à une rencontre avec la confédération,

LUNDI 29 MAI à 10 heures, au siège de la fédération.

Le bureau fédéral te certifie que ta présence est non seulement hautement souhaitée mais parfaitement indispensable.

Reçois, cher camarade, nos fraternelles salutations.

Michel Muller
Secrétaire général

Copie Alain Guinot, secrétaire confédéral



Michel MULLER
Secrétaire général de la Filpac-Cgt
263, rue de Paris
Case 426
93514 Montreuil cedex

Paris, le 25 mai 2006

Cher camarade,

Depuis presque quatre ans maintenant, l'ensemble des salariés de la SPPS supportent, jour après jour, un climat de travail oppressant, conséquence directe de la crise syndicale apparue à l'occasion de la modernisation de PDP.

À plusieurs reprises, et notamment par le truchement d'une « lettre ouverte à la Filpac » parue le 6 octobre 2005, j'ai tenté d'alerter les plus hautes instances de notre organisation syndicale sur les effets dévastateurs d'une telle division syndicale, si elle devenait persistante, dans la secteur de la distribution de la presse à Paris.

Bien sûr, la fédération n'est pas restée inactive pendant ces quatre ans. Elle a plusieurs fois tenté de ramener à la raison les trois syndicats concernés. Et même, comme les 8 et 9 septembre 2005, elle a su dénoncer fermement les comportements de certains qui alimentaient comme à plaisir «*la dynamique de division*».

Force est de constater, cependant, qu'aucune de ses initiatives n'a pu empêcher l'aggravation progressive de ce conflit fratricide.

L'affrontement des deux CGT, devant les tribunaux en mai 2004, a achevé de démontrer l'urgente nécessité «*de créer les conditions pour que ne soit présentée aux suffrages des salariés qu'une seule liste CGT*» aux élections professionnelles de la SPPS prévues pour se tenir le 21 juin 2006.

Nous avons, pour notre part, toujours fait publiquement connaître notre volonté de mettre un terme à cette situation catastrophique qui sert surtout les stratégies patronales et, particulièrement les intérêts du groupe Hachette.

C'est pourquoi je serai présent le lundi 29 mai prochain au siège de la fédération, pour représenter le syndicat CGT-SPPS, et avec la ferme intention de travailler à dégager les conditions d'une solution qui servirait l'intérêt général des salariés et de la Cgt.

Reçois, cher camarade, mes salutations fraternelles.

Pascal Le Boulch
Secrétaire général

Distribution de la presse niveau 2

